

# LE BILL D'EDUCATION SITUATION MUNICIPALE

Le gouvernement libéral de Québec avait eu le courage de tenter la réforme de l'éducation dans notre province.

La loi qu'il avait soumise aux Chambres n'était pas tout ce que nous pouvions désirer.

Cependant, c'était quelque chose. Nous arrachions élèves et professeurs à la tyrannie d'un Conseil de l'Instruction Publique fossile, réactionnaire, encrouté et arrêté.

Nous rendions aux pères de famille, par la voie d'un ministère responsable, le droit de diriger l'éducation de leurs enfants.

Nous brisions le premier anneau de la chaîne qui nous rive à l'autocratie clérical en matières purement séculières.

La Chambre populaire avait compris combien était énergique et puissant le désir populaire qui aspirait à l'éclaircissement des masses.

Le Bill avait passé par une énorme majorité.

Le troupeau du Conseil, groupé à coups de crosse par Nos Seigneurs les Evêques, a foulé aux pieds le vœu général et rejeté le Bill.

Quant à nous, sans vouloir traiter à fond la question aujourd'hui, nous dirons : Tant mieux !

Que les irresponsables tuent une, deux, trois, quatre lois d'éducation, ils ne pourront jamais empêcher la réforme de se faire, et chaque fois qu'elle se présentera, elle sera plus complète, plus étendue, plus explicite.

Dans quatre ans, dans cinq ans, nous irons d'accepter ce que nous eussions maintenant accueilli avec satisfaction.

Attendons, et patience !

CASTOR-ROUGE.

La législature provinciale discute en ce moment avec une passion extrême les moyens de mettre la Cité de Montréal à même de faire face aux obligations qui lui incombent pour assurer la bonne administration des affaires municipales et pour satisfaire aux dépenses qu'elle doit légalement payer.

A toutes les demandes qui sont adressées, on se heurte à cette réponse invariable qu'il est impossible de se procurer les fonds nécessaires aux besoins réels de la Cité avec le système de taxation actuelle et la limitation statutaire qui lui est imposée.

Tout le monde comprend avec quelle répulsion on voit présenter un projet de taxe spéciale qui grossira encore le fardeau pesant sur les pauvres citoyens.

Mais n'y a-t-il donc pas un moyen de sortir de cette difficulté? N'est-il donc pas possible qu'une ville aussi florissante, aussi progressive, ne puisse pas se maintenir à la hauteur de sa position de métropole ?

Comment se fait-il que, possédant dans ses limites des propriétés évaluées à des centaines et des centaines de millions, Montréal soit dans l'impossibilité de faire honneur à ses affaires comme on l'exige de la part d'un citoyen soucieux de son honorabilité.

Ah, l'explication est bien simple. C'est que sur tous ces trésors fonciers, un tiers ne paie aucune contribution au progrès commun et accapare des espaces énormes dans les situations les plus favorables de la cité, où les dépenses d'amélioration coûtent le plus cher.

Si tous ces espaces payaient des taxes, le revenu du trésor municipale de Montréal augmenterait d'un tiers et au lieu de recourir chaque année à la Législature, au lieu de parler de taxe spéciale, l'administration civique aurait un surplus disponible pour embellir, assainir et moderniser la cité.

Certaines personnes croient que la chose est impossible.

Nous ne le croyons pas.